

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES

www.semaine-bleue.org

du 3 au 9 octobre 2016

À tout âge :
faire société



DOSSIER DE PRESSE





DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

I/ Déroulé de la journée d'ouverture de la Semaine Bleue

II/ Le CODERPA

(Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées)

- 1. À l'origine, le lancement de la Semaine Bleue**
- 2. Les missions du CODERPA**

III/ La Semaine Bleue du 3 au 9 octobre 2016

- 1. À tout âge : faire société**
- 2. Le concours départemental de la Semaine Bleue**
- 3. Les lauréats 2016**

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

I/ Déroulé de la journée d'ouverture de la Semaine Bleue

"À tout âge : faire société"

- **9 h** Accueil des participants,
des invités et du public
- **9 h 30** Allocutions des personnalités
- **10 h** Présentation des réalisations 2015,
résultats et remise des prix
du concours Semaine Bleue 2016
- **11 h** Ensemble vocal "Il était une voix"
- **11 h 30** Table ronde autour du thème
"Le droit au répit des aidants : parlons-en"
- **12 h 30** Clôture par Monique Gibotteau
- **12 h 45** Vin d'honneur
- **13 h 15** Déjeuner
- **14 h 30** Sortie libre des participants

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

II/ Le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées)

1. À l'origine, le lancement de la Semaine Bleue

Déjà en 1951, la « journée des vieillards » avait été créée, au niveau national, pour récolter des fonds à l'intention des plus nécessiteux. Cette journée était organisée par un comité national composé d'associations, d'institutions et de groupements représentant les personnes âgées.

Par la suite, de nombreuses initiatives conviviales se sont développées en parallèle et les fonds furent peu à peu utilisés pour des actions collectives grâce à l'évolution de l'amélioration des retraites. Puis, après plusieurs changements de dénominations, la « journée des vieillards » est devenue la Semaine bleue, une semaine de solidarité consacrée aux retraités et aux personnes âgées.

Depuis, sous l'impulsion de l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux), un comité national est chargé de l'organisation générale de cette manifestation, sous le parrainage du Ministère des Solidarités et de la cohésion sociale.

Ce comité est formé de représentants d'associations ou d'organismes nationaux. Son action est relayée sur le territoire par les comités départementaux et locaux. Ces comités permettent d'assurer le lien avec les pouvoirs publics et de communiquer au mieux localement.

2. Les missions du CODERPA

Créé en 1982, le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées du Loir-et-Cher est rattaché au Conseil départemental depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Ce comité est présidé par Monique Gibotteau, Deuxième Vice-présidente du Conseil départemental chargée des solidarités. Il est composé de représentants des retraités, des personnes âgées et des professionnels de l'action gériatrique.

Cet organisme a pour missions l'élaboration et à l'application de mesures concernant cette population âgée. Il participe activement à la Semaine bleue en organisant sa journée d'ouverture, les conférences, animations et le concours départemental.

Le CODERPA est un comité consultatif, un espace de dialogue, de réflexion et d'information pour les retraités et les personnes âgées. Ses membres participent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques sociales au niveau départemental. Ils contribuent à les faire connaître. Ses missions se font en concertation avec les professionnels et les principaux organismes chargés de l'action gériatrique.

Le CODERPA invite à réfléchir dans les domaines sanitaires, sociaux mais aussi sur le partage de valeurs fondées sur un pacte de solidarité intergénérationnelle et sur les enjeux liés au vieillissement de la population. Il est porteur de projets en faveur des personnes âgées. Il organise des conférences, des ateliers qui sont l'occasion de communiquer et d'échanger.

Le CODERPA 41 est composé de 3 commissions :

- « Actions gériatriques » - présidée par Jean-François Nivard
- « Santé, prévention » - présidée par Stéphane Brun
- « Information, communication » - présidée par Solange Quillou

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

III/ La Semaine Bleue du 3 au 9 octobre 2016

1. À tout âge : faire société

Le thème « À tout âge : faire société » a été retenu pour deux ans (2016 et 2017).

Le vieillissement de la population, fortement médiatisé ces dernières années, est désormais bien identifié comme un des enjeux majeurs d'évolution de la société. Cette transition démographique représente une chance pour notre société.

Le potentiel représenté par les séniors a généré la création d'une filière industrielle : la « Silver Economy ». Des lignes de produits dans les domaines de l'adaptation de l'habitat, de la domotique et des services voient ainsi le jour. Cette nouvelle économie profite à la collectivité toute entière.

Toutefois, cette opportunité ne doit pas s'appréhender que sur le plan économique. Comme le dit Bernadette Puijalon, anthropologue et marraine de la Semaine Bleue 2016, les personnes âgées ont davantage « besoin de liens que de biens ». De ce point de vue, l'isolement et la solitude dont souffrent 25 % des personnes âgées de plus de 75 ans interrogent la collectivité toute entière.

La situation des personnes âgées de ce point de vue se conjugue essentiellement au pluriel et la vieillesse reste le théâtre des plus grandes inégalités. Le fait d'être âgé de plus de 60 ans n'identifie pas une catégorie sociale homogène. Rien n'autorise la globalisation de situation de personnes de générations, de cultures, de conditions sociales et d'état de santé aussi divers. Pour autant, l'impératif est le même : pour toutes, il s'agit de faire société.

Faire société quel que soit son âge et son niveau d'autonomie tel est le mot d'ordre que la Semaine Bleue souhaite relayer :

- ✓ Faire société c'est bénéficier d'un entourage avec lequel entrer en relation afin de pouvoir exister et se sentir utile aux yeux de l'autre et de pouvoir ainsi être reconnu dans sa singularité, dans sa différence.
- ✓ Faire société c'est être en lien avec les autres générations de manière à permettre à chacun de vivre pleinement son âge. Dans la solidarité.
- ✓ Faire société enfin, c'est participer pleinement à la vie sociale de son territoire de résidence et contribuer ainsi à l'édification d'une société plus inclusive. L'engagement des retraités dans la vie associative n'est plus à démontrer.

Les manifestations, les événements et les actions qui sont impulsés à l'occasion de la Semaine Bleue permettent de témoigner de la capacité des personnes âgées à faire société.

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12



DOSSIER DE PRESSE

2. Le concours départemental de la Semaine Bleue

Des actions en direction des retraités et personnes âgées ont lieu tout au long de l'année dans les départements et régions françaises. La Semaine Bleue est quant à elle l'occasion de faire connaître ces actions régulières tout en créant un événement permettant de mettre en avant la solidarité entre les générations grâce à l'organisation d'animations et du concours départemental qui récompense les meilleurs projets mis en place à l'échelle départementale, cantonale, communale ou encore au sein d'un établissement.

Pour être éligibles, les projets doivent :

- illustrer le thème de l'année « À tout âge : faire société » ;
- mettre en valeur la participation des retraités et des personnes âgées à la vie en société, la diversité de leurs engagements dans les familles, quartiers, associations... ;
- comporter un caractère novateur.

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

3. Les lauréats 2016

Classement	Prix	Projets retenus	Établissements	Financeurs
Coup de cœur	1500€	C'est chouettes avec ma mamy et mon papy en kamishibai	EHPAD « La Clairière des Coutis »	Conseil départemental
2 ^e prix	1 200€	Sensibilisation théâtralisée sur la surdité	Centre d'Action et d'Information sur la Surdité	HUMANIS
3 ^e prix	1 100€	Pour améliorer notre société ensemble	CCAS de Romorantin-Lanthenay	CARSAT Centre
4 ^e prix	1 000€	EHPAD et Laïcité dans la société française contemporaine	EHPAD Résidence « La Salamandre »	PRO BTP
5 ^e prix	800€	Et si nous dansions pour mieux vivre ? Et si nous mangions pour mieux danser ?	Association Anim'retraite Montoirien et le Centre hospitalier de Montoire-sur-le-Loire	HUMANIS
6 ^e prix	500€	A chacun son mode d'expression	Association Parenthèse	CARSAT Centre
7 ^e prix	500€	Viens découvrir mon époque	Centre de soins André Gibotteau	MSA Berry-Touraine
8 ^e prix	300€	Échange, plume sergent major avec tablette tactile	Les Villas d'Hervé	RSI Centre
9 ^e prix	200€	Sur le chemin...	Centre hospitalier de Saint-Aignan-sur-Cher	RSI Centre
10 ^e prix	Lot	Bienvenue dans la spirale infernale...	Centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay	Conseil départemental

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

DOSSIER DE PRESSE

11 ^e prix	Lot	Les pieds dans l'eau	Centre Intercommunal d'Action Sociale du Blaisois	Conseil départemental
12 ^e prix	Lot	Radio soleil	Accueil périscolaire des élémentaires du groupe scolaire Robert Girond à Saint Ouen	Conseil départemental
13 ^e prix	Lot	Rencontres intergénérationnelles	Mairie de Selles-Saint-Denis	Conseil départemental
14 ^e prix	Lot	Familles toujours	Association Familles Rurales	Conseil départemental
15 ^e prix	Lot	Chantons, ensemble, chorale intergénérationnelle et interstructures	Centre hospitalier de Vendôme	Conseil départemental
16 ^e prix	Lot	Maintenant pour demain, maintenant à deux mains	Maison de retraite « Bon secours » à Vendôme	Conseil départemental
17 ^e prix	Lot	Agir ensemble pour la vie de notre commune	École primaire à Selles-Saint-Denis	Conseil départemental
18 ^e prix	Lot	Part'âgés avec Léonie	EHPAD Anaïs	Conseil départemental
19 ^e prix	Lot	Raconte-moi ton métier, raconte-moi ta passion	Résidence EHPAD L'écureuil	Conseil départemental
26 ^e prix au 20 ^e prix <i>sans classement</i>	Lot	Jouons à tout âge	EHPAD Les Bois de la Cisse	Conseil départemental
		Tous à l'abord'âge	Lycée Professionnel Sonia Delaunay	Conseil départemental

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12

DOSSIER DE PRESSE

		La confiture : un lien de gourmandises	Centre hospitalier de Blois	Conseil départemental
		Solidarité	EHPAD Claude de France à Chailles	Conseil départemental
		Le bel âge à tout âge	EHPAD Gaston d'Orléans	Conseil départemental
		Création d'un jardin des 5 sens	EHPAD Pinçonnière La Fôret à Blois	Conseil départemental
		À tout âge, faire société	EHPAD Les Épis d'Or à Ouzouer le Marché	Conseil départemental

CONTACT PRESSE

Amélie LATASTE : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher: 02 54 58 41 12